

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 23 SEPTEMBRE 2021 à 18h00

Date de convocation : 16 septembre 2021

Délibération
N°C2021_209

Membres en exercice :	77
Votants :	
Suffrages exprimés :	
Pour :	
Contre :	
Abstention :	

SECRETARE DE SEANCE : RIO Jean-Louis

PRESENTS : ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUSQUET Didier ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélie ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ABED Yamina ; HERNANDEZ Joël ; PY Michel ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ;

EXCUSES : ALVAREZ Martine ; BASTIE Yves ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; JULES Jean-Claude

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ABED Yamina (délibération N°C2021_221) ; CHING Monique (délibération N°C2021_188 et N°C2021_202) ; HERNANDEZ Joël (délibération N°C2021_202) ; PY Michel (délibération N°C2021_188 et N°C2021_202) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2021_202) ; RIO Jean-Louis (délibération N°C2021_221)

EXCUSES AVEC PROCURATION : ALAUX Sylvie ; AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; BRAINEZ Marie-Ange ; BREHON Bruno ; CLERGUE Guy ; CODORNIUO Didier ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; KAISER Stéphanie ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; RIVEL Jean-Luc ; VERGNES Magali ; VICO Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : CHING Monique (de la délibération N°C2021_178 à la N°C2021_187, de la délibération N°C2021_189 à la N°C2021_201 et de la délibération N°C2021_203 à la N°C2021_226) ; MALQUIER Bertrand (jusqu'à la délibération N°C2021_201 et à partir de la délibération N°C2021_203) ; ROCHER Edouard (à partir de la délibération N°C2021_208)

Nomenclature Etat : Commande publique – Délégation de service public

OBJET : FOURRIÈRES AUTOMOBILES – Rapports annuels 2020 des délégataires du Grand Narbonne

L'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que tout délégataire d'un service public doit produire annuellement à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

N°C2021_209 (2)

L'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que ce rapport soit examiné au préalable par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, ce qui a été fait lors de la réunion du 27 août 2021.

Le contrat de la délégation de la fourrière automobile est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020, pour une durée de 3 ans, et comporte deux lots attribués à la société SOS Remorquage et à la société Garage de l'étang.

Deux rapports de délégation sont présentés au Conseil Communautaire et joints à la convocation :

- Un rapport de la société SOS Remorquage pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, pour les communes d'Argeliers, Armissan, Bages, Bizanet, Bize- Minervois, Coursan, Cuxac d'Aude, Fleury d'Aude, Ginestas, Gruissan, Mailhac, Marcorignan, Mirepeisset, Montredon-des-Corbières, Moussan, Narbonne, Névian, Ouveillan, Peyriac de Mer, Portel-des-Corbières, Pouzols-Minervois, Raissac d'Aude, Saint-Marcel-sur-Aude, Saint-Nazaire-d'Aude, Sainte-Valière, Salles d'Aude, Sallèles d'Aude, Ventenac en Minervois, Villedaigne, Vinassan
- Un rapport de la société Garage de l'étang pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 pour les communes de Leucate, Treilles, Caves, Roquefort des Corbières, La Palme, Port la Nouvelle, Sigean.

Le rapport aborde notamment :

- L'organisation du délégataire de service public
- La tarification par commune
- La gestion du service
- Le bilan des recettes
- Le type d'intervention par commune
- Les comptes de résultat du délégataire

Vu en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 27 août 2021,

Le Conseil :

- Prend acte des rapports annuels sur les fourrières automobiles pour l'exercice 2020, tels que ci-annexés,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier relatif à la présente délibération.

Pièces jointes à la délibération :

Rapports et annexes des délégataires

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : 1/10/2021
et de sa publication
le : 1/10/2021

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

